

ARRETE n° 2026_0231

Portant nomination du Responsable d'Axe 2 :
Photonique pour les composants
de l'Unité de Recherche L2n

Vu les statuts de l'établissement en vigueur ;
Vu le règlement intérieur de l'UTT en vigueur ;
Vu la consultation des membres affectés à cet axe du 12 janvier 2023 ;
Vu le vote du conseil d'unité du 07/05/2026 ;
Vu la proposition du directeur de l'unité ;

ARRETE

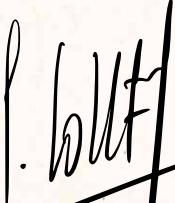
Article 1 :

Monsieur Sylvain BLAIZE, Maître de conférences, est nommé Responsable de l'axe 2 : Photonique pour les composants de l'UR L2n, à compter du 10/02/2025, jusqu'au 09/02/2027 correspondant à la deuxième mandature.


Article 2 :

Cette fonction relève du Titre II, ligne B 1 1 3, du Référentiel d'équivalence horaire.

Fait à Troyes, le 11/05/2026



Pr Christophe COLLET
Directeur de l'UTT



Sylvain BLAIZE
Responsable Axe 2

Original : Service des Affaires Juridiques

Copies : Intéressés

DRH